



# La G@zelle

## Isère Rhodanienne

PUBLICATION DU FORUM R.S.A

### L'ÉDITO

## LE SCANDALE DE L'OBSOLESCENCE PROGRAMMÉE

L'obsolescence programmée est l'ensemble des techniques destinées à réduire **volontairement** la durée de vie ou d'utilisation d'un produit pour en augmenter le taux de remplacement. En France, chaque année, 40 millions de biens tombent ainsi en panne et ne sont pas réparés.

Pour le dictionnaire Larousse, l'obsolescence d'un équipement c'est le fait pour celui-ci d'être périmé ou déprécié « avant son usure matérielle » normale. Un objet « est obsolète » lorsqu'il fonctionne encore normalement, mais que des raisons diverses poussent à le remplacer par un autre « plus moderne » offrant plus de fonctionnalités supposées. C'est ainsi que l'on remplace un réfrigérateur sans dégivrage automatique, une voiture sans ABS, une télévision à tube cathodique, un téléphone portable ancienne génération... Qui pourraient encore très bien faire l'affaire !

La loi française de juillet 2015 sur la transition énergétique va plus plus loin. L'obsolescence programmée est : « ***l'ensemble des techniques par lesquelles un metteur sur le marché vise à réduire délibérément la durée de vie pour en augmenter le taux de remplacement*** ». Il peut s'agir d'un matériel délibérément conçu pour ne pas pouvoir « évoluer » ou de produits dont la conception comprend des « fragilités » délibérées. Dans les deux cas le fabricant vise à entretenir un marché de renouvellement, par obsolescence technologique, d'estime ( on veut un appareil dernier cri ) ou esthétique ( on veut le dernier appareil à la mode ). C'est comme cela que les Renault 5 sont devenues ringardes au yeux des consommateurs : la sortie de la « super 5 » à l'esthétisme retravaillé les a poussés à vouloir acquérir cette voiture plus « moderne », alors que les R5 étaient encore en parfait état de fonctionnement. Or cette nouvelle loi punit l'obsolescence programmée considérée désormais comme un délit.



**Panne prévue le...**

Plusdebonsplans.com

### Une idée lumineuse et machiavélique...

Cette obsolescence programmée délibérée n'est pourtant pas récente. Tout aurait commencé avec l'invention des ampoules électriques... Il y a plus de cent ans !. En 1881, Thomas Edison commercialise ses premières lampes à bulbe à incandescence. Elles ont une durée de vie « naturelle » de 1 500 heures. Quarante ans plus tard, elles fonctionnent 2 300 heures ! Une ampoule de ce type serait d'ailleurs encore en fonctionnement en Californie, dans la caserne de Pompiers de Livermore. Elle serait en fonctionnement depuis 1901 ! Connue comme « l'ampoule centenaire » elle a été inscrite au livre Guinness des records en 1972, comme étant la plus vieille ampoule à incandescence encore en fonctionnement dans le monde. Même si sa puissance n'est plus que de 4 watts !

Mais revenons à notre « complot » d'obsolescence... Nous sommes en décembre 1924 et les ampoules durent très longtemps comme nous venons de l'évoquer. C'est alors que les principaux fabricants se réunissent à Genève pour réagir : il faut que les ventes décollent coûte que coûte. Il y a l'allemand Osram, l'américain Général Electric, Philips, etc. Ils créent ensemble « Phoébus » pour échanger des brevets et réguler la production. Un an plus tard le « Comité des 1 000 heures » gère la production d'ampoules : le filament de tungstène ne doit pas dépasser la durée de vie décidée par ce groupement d'entreprises. Ce serait là la première tentative délibérée de limiter la durée de vie d'un produit pour conduire les consommateurs à le racheter plus souvent.

Depuis, beaucoup d'entre nous ont été confrontés à ce problème via une télévision dernier cri qui ne fonctionne que trois ans, un portable qui lâche au lendemain de sa fin de garantie, un micro-ondes qui s'arrête de fonctionner au bout d'un nombre donné d'utilisations. Une situation qui a au moins deux conséquences dommageables. En premier lieu, la pollution et les dégâts inhérents. En effet, les filières de recyclage ne sont pas toujours efficaces et certains appareils peuvent se retrouver dans la nature, en décharge sauvage. Des filières de recyclage plus ou moins « propres », expédient nos déchets vers les

ET VOICI LA NOUVELLE (ET AMELIOREE !)  
**BATTERIE DE PORTABLE**  
«ENCORE PLUS MERDIQUE QU'AVANT !»



pays en voie de développement où des personnes opèrent le démantèlement des appareils dans des conditions scandaleuses, sans équipement de protection, inhalant parfois des gaz toxiques ou manipulant des matières dangereuses. Le second souci majeur regarde les consommateurs. Ainsi, outre le désagrément matériel et la perte financière, les consommateurs lésés ont la légitime sensation d'avoir été pris pour des idiots, des « vaches à lait » toujours bons à sortir leur porte-monnaie. Personnellement je reconnais que cela

m'ulcère et que je préférerais mille fois remettre en état un appareil qui peut encore rendre service plutôt que de balancer l'objet défaillant. Mais les réparations ont souvent un coût prohibitif.

## Et HOP !

C'est probablement sur ce même vent de révolte qu'a été créée l'association HOP (Halte à l'Obsolescence Programmée) en juillet 2015. Selon ses propres déclarations, elle est « engagée dans la lutte contre le prêt-à-jeter. Son constat est que la surproduction et la surconsommation de produits conçus pour ne pas durer ont des conséquences écologiques insoutenables à long terme et que l'obsolescence programmée retire aux citoyens la liberté de consommer de manière durable et responsable. » HOP a la volonté « d'allonger la durée de vie de nos produits et de promouvoir des modèles économiques alternatifs autour de la réutilisation, réparation et recyclage. HOP veut sensibiliser à l'obsolescence programmée, la combattre juridiquement, engager les citoyens et accompagner les décideurs politiques et privés autour de bonnes pratiques. »

Ainsi le 17 Septembre dernier, HOP a déposé plainte en obsolescence programmée et tromperie auprès du Procureur de la République de Nanterre. Sont visées les pratiques des fabricants d'imprimantes HP, Canon, Brother et en particulier Epson qui écourtent délibérément la durée de vie des imprimantes et des cartouches. Avez vous remarqué d'ailleurs que les prix des imprimantes sont généralement peu élevés par rapport au coût des consommables ? Cherchez l'erreur... C'est la première action judiciaire française sur le fondement du délit d'obsolescence programmée. Les techniques contestées, portent par exemple sur certains éléments des imprimantes qui indiquent faussement que la cartouche est en fin de vie ou qui bloquent les impressions, alors qu'il reste encore de l'encre. Si ces dénonciations sont avérées, ce serait une première dans le cadre de la Loi sur la Transition Energétique de 2015 ! En espérant que cela fasse jurisprudence... Et freine le comportement scandaleux de certains fabricants.

Natalie

découvrez HOP « [www.halteobsolescence.org](http://www.halteobsolescence.org) »

## **Reprise d'emploi et garde d'enfants**

Isabelle fait partie du Forum Isère Rhodanienne, elle a du récemment faire un choix important :

Un emploi de vendeuse en boulangerie lui a été proposé. Elle a décidé de refuser car les horaires n'étaient pas adaptés pour faire garder sa fille et elle avait deux jours pour trouver une solution.

Sur VienneAgglo il y a une solution d'accueil pour les jeunes enfants de moins de 6 ans avec une plage horaire élargie (de tôt le matin à tard le soir) pour les parents qui travaillent de façon atypique. C'est une très bonne chose ! Mais que faire pour le week-end ? Et pour un enfant de plus de 6 ans...

Isabelle, Alain, Catherine.

## **Un de nos rendez-vous**

La rencontre avec le groupe ressource Grenoble a été intéressante.

Le but de cette rencontre était de nous faire travailler sur le futur site internet du département . Nous avons travaillé par binômes, la séance de travail ayant pour but de nous faire visiter les sites internet des différents départements de France afin de constater la facilité d'utilisation et la visibilité du volet « social », par exemple les différentes aides et actions du département pour les personnes en grande difficulté.

Notre avis sera pris en compte et lors de nos prochaines rencontres en Novembre et en Février le département nous présentera une maquette du futur site internet dédié à l'action sociale de notre département.

Maryvonne.

## **Tempête sur ma planète !**

Au 19<sup>e</sup> siècle les entreprises ont commencé à se développer. On constate que c'étaient des entreprises qui fonctionnaient souvent au charbon et c'est ainsi que la pollution est apparue.

Aujourd'hui il y a beaucoup d'usines qui polluent l'atmosphère... soit chimiques, soit pétrolières ou agroalimentaires, etc. La pollution de l'atmosphère conduit à un dérèglement climatique. Les ouragans sont souvent de plus en plus violents et dévastateurs, les inondations emportent tout, de plus l'urbanisation galopante empêche les eaux de s'écouler. Paradoxalement, les déserts avancent et la sécheresse s'accroît. La faune et la flore périssent, les pollinisateurs disparaissent à cause des pesticides et à terme il n'y aura plus de fruits ou de légumes.

### **Alors que peut-on faire ?**

A mon avis, il faudrait faire davantage attention à l'eau pour ne pas la gaspiller, prendre des douches au lieu des bains, arroser les plantes avec l'eau qui a lavé la salade, ou arroser le matin ou le soir pour éviter l'évaporation et pailler les cultures.

Je trie mes déchets et j'évite d'acheter des produits sur-emballés, je vais faire les courses avec un panier ou un caddie pour éviter les sacs réutilisables en plastique. Je préfère consommer Bio pour ma santé et celle de ma famille, et je n'achète que ce dont j'ai besoin mais c'est cher ! Dans mon frigo, je fais attention à ce que rien ne s'abîme et je mets au fond mes derniers achats. Quand je fais ma vaisselle, je la fais dans deux bassines : une pour laver et une pour rincer. Je fais attention à l'électricité : j'éteins la pièce que je quitte et je ne mets aucun appareil en veille. Je vous donne ces quelques idées, si vous avez envie, vous aussi, de faire un petit geste pour la planète parce que c'est tous ensemble qu'il faut que l'on réagisse !

Hamid.



## Makrout aux Dattes

### Ingrédients

**Pour la pâte :** 4 bols de semoule moyenne / 1 bol de beurre fondu / 1 pincée de sel / mélange eau + fleur d'oranger.

**Pour la farce :** pâte de dattes / 1 pincée de cannelle / huile de tournesol pour pétrir la pâte.

**Finition :** miel

### Préparation de la pâte :

1. Mélanger la semoule avec le sel et le beurre fondu.
2. Laisser reposer 1 jour pour que la semoule absorbe les matières grasses.
3. une fois le tout bien incorporé à la semoule, ajouter petit à petit le mélange eau + fleur d'oranger jusqu'à ce vous puissiez ramasser la pâte en boule ( Ne pas trop travailler la pâte ).

### Préparer la farce aux dattes:

1. Pétrir la pâte de dattes avec de la cannelle et de l'huile de tournesol . Préparer des petits boudins, ni trop fins ni trop gros de pâte de dattes.
2. Puis reprendre la pâte de semoule, la partager en petit tas, que l'on façonne en petit rouleaux, puis les fendre au milieu.
3. Ensuite, introduire dans la fente des petits bâtonnets de dattes, souder l'ouverture des rouleaux avec la pression du pouce et de l'index, le rouler de nouveau pour le lisser sur toute sa longueur.
4. Ensuite, aplatir légèrement le boudin (attention, il doit garder une forme légèrement ronde sur le dessus) et le découper en losanges.
5. Répéter toute l'opération jusqu'à ce qu'à épuisement de la pâte.
6. Appuyer sur toute la longueur du "tampon " en plastique fortement pour que les losanges apparaissent sur le boudin.
7. Couper à l'aide d'un grand couteau sur le côté et découper les losanges. Arranger les cotés du Makrout avec les doigts.
8. Faire frire dans une grande friteuse (de préférence dans une poêle creuse comme un wok) à petit feu car ils vont cuire rapidement et il ne faudrait pas qu'ils brûlent.

Dorer les deux faces et retirer à l'aide d'un écumoire, laisser égoutter puis tremper dans du miel chaud et laisser égoutter à nouveau dans une passoire.